



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'INGRE

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION ADULTE
SAISON 2025-2026

NOM NOM DE NAISSANCE PRENOM

Date de naissance / / Sexe : F M N° licence (important si réinscription)ADRESSE complète.....
.....Tél : Adresse mail :
(Portable de préférence) (en majuscule)

DISCIPLINES PRATIQUEES	TARIF	COTISATION
FITNESS <input type="checkbox"/> <i>Grand plateau soir : pas de limitation de nombre de cours</i> <i>Salle Montréal 1 seul au choix : Lundi 9h <input type="checkbox"/> 10h <input type="checkbox"/> Mardi 9h <input type="checkbox"/> 10h <input type="checkbox"/> Mercredi 9h <input type="checkbox"/></i>	92,00 €	€
OXY'TRAINING Samedi 9h30-10h30	81,00 €	€
PILATES Mardi 11h <input type="checkbox"/> Mercredi 12h15 <input type="checkbox"/> Jeudi 12h30 <input type="checkbox"/> Jeudi 18h00 <input type="checkbox"/> <i>1 cours/semaine</i>	82,00 €	€
GYM SENIORS Jeudi 10H30-11H30	72,00 €	€
YOGA Lundi 12h15 <input type="checkbox"/> Mercredi 18h15 <input type="checkbox"/> 19h30 <input type="checkbox"/> <i>1 cours/semaine</i> Vendredi 8h00 <input type="checkbox"/> 9h15 <input type="checkbox"/> 10h30 <input type="checkbox"/> <i>2 cours/semaine</i>	138,00 € 227,00 €	€ €
DANSE EN LIGNE - LINE DANCE	102,00 € 132,00 €	€ €

MODE DE PAIEMENT : (A l'ordre de « GV Ingré ») Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Comité entreprise <input type="checkbox"/> Chèques vacances ANCV <input type="checkbox"/> Coupons sport ANCV <input type="checkbox"/>	SOUS-TOTAL	€
	REMISE 10 % pour toute inscription de deux activités ou plus	- €
	TOTAL APRES REMISE 2 ACTIVITES	€
	REMISE 10% pour les étudiants sur présentation d'un justificatif	- €
	TOTAL NET DES ACTIVITES	€
	SUPPLEMENT DE 10 € si vous n'habitez pas la ville d'Ingré	+ €
	LICENCE FEDERALE ADULTE (+ 18 ans) <i>obligatoire</i> +34.8 euros	+ €
	LICENCE FEDERALE JEUNE (- 18 ans) <i>obligatoire</i> +26.5 euros	+ €
TOTAL DE LA COTISATION		€

Besoin d'une attestation d'inscription pour mon employeur

Je reconnaissais avoir pris connaissance des documents suivants :

- Règlement intérieur (cf. annexe)
- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) (cf. verso)
- Garantie complémentaire (cf. verso)
- Conditions de validité de l'attestation de santé obligatoire (cf. verso)

En cochant la case, j'autorise la GV d'Ingré à me filmer et/ou me photographier dans le cadre des activités de l'association. J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le Facebook de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association

Fait à , le Signature :

INFORMATIONS

Pour remettre votre inscription :

- Permanence mercredi 3 septembre de 16h à 19h à la Arnaud Méthivier à l'espace Lionel Boutrouche
- Forum des associations samedi 13 septembre 2025 de 13h30 à 18h30 au gymnase de la Coudraye
- Lors des cours, à un membre du comité directeur présent ou un licencié habilité (nom communiqué par mail)
- Une boîte aux lettres est aussi à votre disposition dans le hall du gymnase de la Coudraye, face au bureau des gardiens
- Par courrier : Christine SOENEN 9 rue du château d'eau 45140 INGRE

Pour raisons sanitaires, nous vous remercions de prévoir vos tapis, élastique et bracelets lestés personnels

ATTESTATION DE SANTE OBLIGATOIRE ou CERTIFICAT MEDICAL en cas de réponse positive au questionnaire de santé joint

Je suis nouvel (le) adhérent(e) ou je renouvelle ma licence : je réponds au questionnaire de santé et je remets le coupon détachable avec mon inscription.

Si j'ai répondu OUI à une ou plusieurs questions je fournis un certificat médical de non contre-indication de sport de moins de 6 mois.

VIE DE L'ASSOCIATION

Le règlement intérieur de l'Association est joint au présent dossier.

L'Association est administrée par un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club, notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le lundi 3 novembre 2025 à 18h30 à la salle des fêtes.

L'honorabilité des bénévoles est désormais contrôlée par le Ministère des Sports.

Notre association a signé le contrat d'engagement républicain le 31/03/2022, consultable sur le site www.ingre.fr (rubrique associations- sports- gymnastique volontaire sport santé)

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

L'adhérent(e) est informé(e) que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'inscription dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent(e) sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées uniquement à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) pour l'inscription et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

La fourniture de votre adresse e-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence EPGV est effectuée par voie dématérialisée. Par ailleurs, cette adresse e-mail nous permet de vous informer sur l'actualité de la Fédération (newsletters, enquêtes de satisfaction...). Vous avez cependant la possibilité de ne plus recevoir ces e-mails informatifs en cliquant sur le lien « se désabonner », situé en bas de page de chaque e-mail.

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser par mail à l'association gvi.sportsante@gmail.com ou par courrier à l'adresse suivante 14, place de la Mairie 45140 INGRE

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE "IAC Sport" par MAIF

Outre l'assurance de base obligatoire imposée à toute association sportive, une assurance complémentaire "IAC Sport+" offrant une protection plus large (pour les risques corporels accidentels liés aux activités sportives et de loisirs au sein de l'association) est proposée à chaque adhérent (e), au moment de son inscription. Sur demande, l'adhérent peut avoir la notice d'information option complémentaire « IAC Sport+ » et la fiche d'inscription pour la souscription en direct à la MAIF, cotisation de l'option 14.15 €.